

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

VILLE DE RONCHIN

GUIDE DES ÉLECTIONS



Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) permet de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie. Le CMEJ de Ronchin est constitué de **33 enfants et jeunes de 9 à 18 ans**.

Chaque année, des élections sont organisées dans toutes les classes de CE2 des écoles ronchinoises pour désigner les nouveaux élus qui prendront leur fonction à leur entrée en CM1 et ce pour une durée de 3 ans. Libre à eux de continuer l'aventure après s'ils le souhaitent.

Les jeunes conseillers travaillent ensemble autour de thématiques et/ou de projets pour améliorer la vie à Ronchin. Maude Leclercq, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et au CMEJ, et Sabrina Mégoeuil, animatrice, sont chargées de suivre leur parcours et de les épauler dans leurs missions.

Comment ça marche ?

Pourquoi un CMEJ ?

- **Pour donner la parole aux jeunes** : écouter leurs avis sur les projets portés par l'équipe municipale et leur faire découvrir le fonctionnement de la mairie.
- Pour proposer des idées et réaliser de **nouveaux projets**.
- Pour participer à **l'information** entre jeunes.
- Pour **représenter les jeunes** de la ville lors de différentes manifestations.
- Pour donner envie de **s'investir dans l'action publique**.

Composition du CMEJ



Fonctionnement

- Les membres du CMEJ se réunissent tous les mercredis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires).
- Ces séances permettent de prendre des décisions, d'échanger sur différents sujets, de travailler sur des projets pour la ville ou pour les écoles, de participer à des animations et des visites.
- Les jeunes élu(e)s sont aussi responsables de l'organisation d'événements importants sur la commune comme le village de la sécurité routière, la Saint-Nicolas en faveur du Téléthon, le village des Droits des enfants, Handicap ou pas Cap, Sports et Santé, ...

En résumé ?

Un groupe d'enfants et de jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de la Ville et proposer des actions en faveur des enfants.

- Tu as des idées pour ta ville ?
- Tu souhaites être le porte parole de tes camarades et faire entendre la voix des jeunes ?

Alors, deviens membre du CMEJ !

La campagne électorale

Qui peut voter ?

Tous les enfants en classe de CE2 scolarisés dans les écoles ronchinoises (Pierre Brossolette, Guy Mollet, Jean Moulin, Jules Ferry, Notre-Dame-de-Lourdes)

Qui peut être élu(e) ?

Pour être élu(e), il faut réunir deux conditions :

- habiter Ronchin,
- être scolarisé en classe de CE2.



Devenir candidat

Pour être candidat, il faut faire acte de candidature via le document distribué par l'enseignant(e).

Se faire élire ?

Chaque candidat s'engage à gérer sa propre communication auprès des scrutateurs de son école (à savoir ses camarades de classe et des autres classes de CE2).

Tous les moyens sont bons! Tu peux utiliser les panneaux d'affichage dans ton école, distribuer des flyers à la sortie de l'école ou encore demander à ton enseignant(e) si tu peux prendre la parole devant tes camarades afin de leur soumettre tes projets....

Les élections

Le vote

Un bureau de vote sera installé à la mairie de Ronchin. Pour voter, tu devras présenter ta carte électorale avant de faire un choix personnel à l'intérieur de l'isoloir et signer la liste d'émargement .

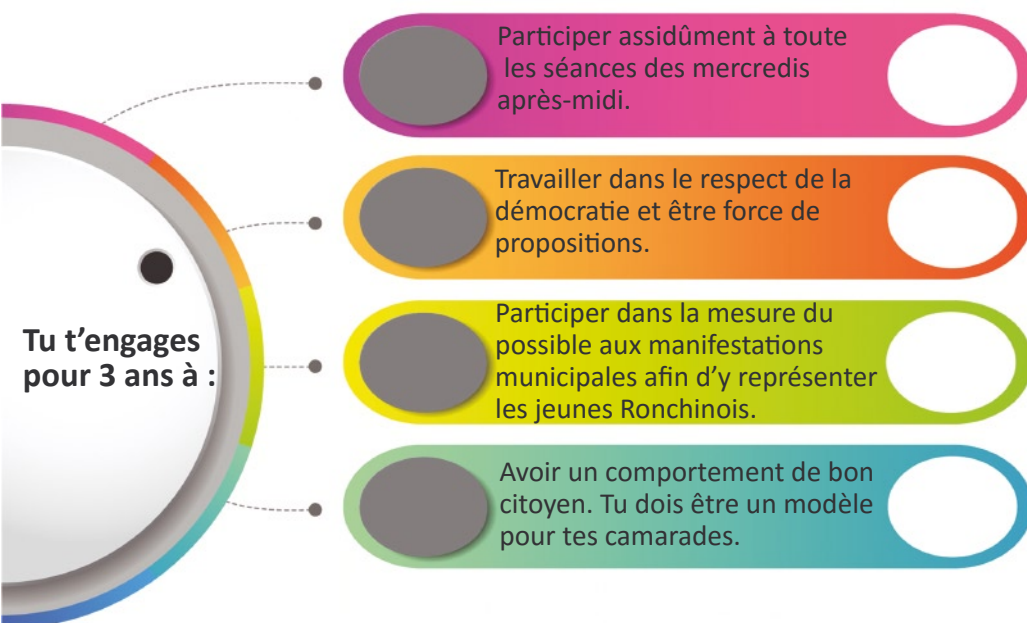


Le dépouillement

Il y aura un dépouillement après chaque passage d'école, car les postes à pourvoir sont différents selon les établissements :

- 2 postes pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes
- 3 postes pour l'école Jean Moulin
- 3 postes pour l'école Jules Ferry
- 3 postes pour l'école Pierre Brossolette
- 3 postes pour l'école Guy Mollet

Une fois élu...



Les actions

Chaque année, de nouveaux projets sont mis en place. Toutefois, certaines actions sont renouvelées tous les ans :

- le partenariat avec l'association des Bouchons d'Amour,
- une manifestation sur les Droits des Enfants,
- les cérémonies militaires (8 mai et 11 novembre),
- l'organisation d'un événement en faveur du Téléthon (1^{er} week-end de décembre),
- les vœux du Maire à la Population (dernier dimanche de janvier),
- la participation au Printemps des Enfants (mi-mai),
- l'entretien du massif du CMEJ (avenue de la Marne),
- la participation à la semaine du développement durable (mai).

L'installation du CMEJ

Cette première séance se déroule mi-septembre en mairie en présence de tous les jeunes élus, de Monsieur le Maire et de l'équipe municipale.

En savoir + : Sabrina Mégoeuil - 03.20.16.60.43 - cme@ville-ronchin.fr



Ville de Ronchin

